

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**Objet :** Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2026

Délibération N° 2025-12-19

L'an deux mille vingt-cinq le quatre décembre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle de La Chapelle de La Châtre, sous la présidence de M. François DAUGERON, Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 20 novembre 2025

Les membres formant la majorité du Comité étaient présents : 71 membres sur 112

**Présents :** M. ALAPETITE Claude, M. BERDUCAT Cédric, Mme BERGUA Catherine, Mme BERNARDET Mireille (suppléante) Mme BEUGNET Nicole, M. BIDEAUX Nicolas, Mme BOMBLED Pascale, M. BONNIN Jean-Michel, M. BOURDEAU Jean-Marie, M. BOURY Alexis, M. BRE Laurent, M. CALAME Daniel, Mme CHAGNON Josette, M. CHAMPEAU Francis, M. COLLET Antoine, M. COUTURIER Pascal, M. COURTAUD Pascal, Mme D'HOOOGHE Nicole, M. DALOT Jean-Pierre, M. DARCHY Guy, Mme DAUDON Christèle, M. DAUDON Daniel, M. DAUGERON François, M. DEBEURET Jean-Louis, M. DEFOUGERE Gérard, M. DEGAY Jean-Michel, M. DEMOCRATE Hervé, M. DENORMANDIE Arnaud, M. DEVAUX Samuel, M. DORADOUX Jean-Luc (suppléant), M. DOUET Patrice, M. DUPLESSIS Jean-Claude, Mme ELION Virginie, Mme FLEURET Sylvie, M. FLEURY Didier, M. FORGET Joseph, M. GAUTRON Guy, Mme GONNARD Sabine (suppléante), M. HERLEMONT Etienne, Mme HIBERT Chantal, M. HUGOTTE Philippe, Mme JOUBERT Séverine, Mme JÜRGING Christiane, Mme LABESSE Elisabeth, M. LABRUNE Mathieu, M. LABAYE Joël (suppléant), M. LACOT Antoine, M. LAFONT Jean-Marc, M. LAPLACE Bernard (suppléant), Mme LEPLUS Charlotte (suppléante), Mme MALCURAT Patricia, M. MANÇOIS Jean-Luc, M. MARATHON Jean-Paul, M. MERCIER André, M. MITATY Bernard, M. MONTINTIN Christian, M. NICOLET Jean-Pierre, M. PATRIGEON Philippe, M. PETERS William, Mme PILLET Michelle, M. RABILLE Franck, M. ROBIN Sébastien, M. ROUET Serge, M. ROUTET Philippe, M. ROY Jean-François, M. SACHET Bertrand, Mme SAUVARD Christine, M. SIMON Bruno, M. VIAUD Philippe, M. YVERNAULT Dominique, M. YVERNAULT Philippe

**Excusés :** Mme BASTARD Christine, M. BAUDRY Gérard, M. BELLET Alain, Mme BESNIER Marie-Claire, Mme BIGRAT Chantale, Mme BRUNET Charline, M. CHAGNON Bernard, M. DEVISCHER Thomas, M. DIMEGLIO Rémi, M. GENICHON René, M. GENICHON Sébastien, Mme GLEN Stéphanie, M. GUENIN Didier, M. JOUHANNEAU Emmanuel, M. JUDALET Patrick, M. LEFORT Hubert, Mme LEUILLET Marie-Laure, M. LOEUILLET Gilles, M. MAILLIER Bernard, Mme MALASSENTE Christine, M. MATHEY Jean-Luc, M. MAUGRION Philippe, Mme MELIN Bénédicte, M. MICHOT Olivier, Mme NICOLAS Barbara, M. NONIN Patrick, M. PELLETIER Philippe, Mme PILLOT DUPUIS Laurence, Mme PION Angélique, M. PIOT Hugues, M. PRADAT Eric, M. ROBERT Jean-Pierre, Mme ROUILLARD Maryse, Mme ROUTET Carine, M. SALMON Michel, M. SAVY Philippe, Mme SELLERON Michèle, Mme SOULETTE Dominique, M. TEMPLIER Dominique, Mme VILCHES-PARDO Patricia, M. WEINLING Eric.

**Nombre de pouvoirs : 13 pouvoirs :** M. BELLET Alain a donné pouvoir à M. CHAMPEAU Francis, M. GENICHON René a donné pouvoir à Mme BEUGNET Nicole, M. JUDALET Patrick a donné pouvoir à M. DAUGERON François, Mme LEUILLET Marie-Laure a donné pouvoir à Mme D'HOOOGHE Nicole, M. MAUGRION Philippe a donné pouvoir à M. DARCHY Guy, Mme NICOLAS Barbara a donné pouvoir à M. DEBEURET Jean-Louis, M. PELLETIER Philippe a donné pouvoir à M. FORGET Joseph, Mme PILLOT DUPUIS Laurence a donné pouvoir à M. BOURY Alexis, M. ROBERT Jean-Pierre a donné pouvoir à M. SIMON Bruno, M. SAVY Philippe a donné pouvoir à Mme LABESSE Elisabeth, Mme SOULETTE Dominique a donné pouvoir à M. COURTAUD Pascal, M. TEMPLIER Dominique a donné pouvoir à M. MERCIER André, Mme SELLERON Michèle a donné pouvoir à M. NICOLET Jean-Pierre.

**Secrétaire de séance :** Mme Nicole D'HOOOGHE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Le Président rappelle que les cotisations des Communes et des Communautés de Communes (CDC) sont calculées sur la base de la Population Totale et exprimées en Euro par habitant et par an.

Pour le budget 2026, les cotisations des Communes et des CDC se baseront sur la population légale des communes en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Le Président présente au Comité Syndical les orientations budgétaires en vue d'établir le Budget Primitif 2026.

**Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **APPROUVE** les orientations budgétaires suivantes pour l'année 2026.

La cotisation globale des Communes maintenue à 5,10 €/habitant en 2026, se répartit comme suit :

- ⇒ **Cotisation de base** en 2026 **ajustée à 2 €/habitant** pour financer l'animation du Contrat régional et la gestion du Syndicat de Pays.
- ⇒ **Cotisations spécifiques** en 2026 pour financer :
  - l'animation du PACTE TERRITORIAL : cotisation maintenue à **1,80 €/habitant**
  - les études et actions portées par le Pays : cotisation **ajustée à 0,58 €/habitant**
  - l'animation du programme LEADER : cotisation **ajustée à 0,40 €/habitant**
  - l'animation du Projet alimentaire territorial : cotisation réduite à **0,32 €/habitant**

La cotisation des Communautés de Communes en 2026 se répartit comme suit :

- ⇒ Cotisation pour financer la mise en œuvre du SCoT et l'animation du projet mobilité (3 CDC) maintenue à **1 €/habitant**.

Le montant de la mise à disposition de services sur l'année 2026 pour l'accompagnement du PLUi de la CDC du Val de Bouzanne est réduite à 4 146,64 € (\*) pour une mission de 6 mois

*(\*) Toutefois ce montant pourra être réajusté si nécessaire dans le cadre de la convention passée avec la Communauté de Communes du Val de Bouzanne.*

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme,  
Le Président,  
François DAUGERON



La secrétaire de séance,  
Nicole D'HOOGHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20251204-2025-12-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 12/12/2025  
Publication : 12/12/2025